



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Sport en Milieu Rural

REGLEMENT : INDIVIDUEL FONTE 2019

Il est réservé aux licenciés FNSMR de palet de la saison 2019/2020

- **INSCRIPTION : 5 € par joueur** – Aucune inscription supplémentaire ne sera prise sur place
Confirmation des inscriptions sur place : de 8 h 15 à 8 h 45. Possibilité d'appeler les organisateurs : **06 81 65 37 87 ou 06 17 65 18 20**. Si pas d'appel téléphonique avant 9 h 00, l'inscription ne sera pas prise en compte.
Début du Concours : 10 h 00 (possible avant – l'annonce sera faite par l'équipe organisatrice).

*** PRINCIPE DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL :**

3 palets par joueur. Celui qui ne fait pas le point prend le maître. Les parties se jouent en 13 Pts sauf les finales en 15 pts. 4 parties qualificatives le matin. Les 128 1ers seront en principale, les 64 suivants en consolante A, ou 64 suivants en consolante B, etc... Lors des parties qualificatives, il sera fait le nécessaire pour éviter de rencontrer un joueur du même club.

Les perdants du 1er tour **éliminatoire**, joueront un challenge. Le classement des perdants se fait sur la dernière partie (Exemple : un joueur perdant 13 à 10 sera devant un joueur ayant perdu 13 à 3).

• FONCTIONNEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL :

A compter du coût de sifflet qui donne le début de la rencontre, les joueurs ont 5 minutes pour se rendre à sa plaque sinon résultat 13-0.

Pour commencer la partie, les joueurs effectuent un pile ou face pour savoir qui lance en premier.

En cas d'un nombre de joueurs impairs, le joueur exempt marque 13-7.

Temps de jeu : lors des parties qualificatives le temps de jeu est limité à 45min après le coup de sifflet.

Après la 4^{ème} partie, un classement provisoire sera affiché et devra être consulté pendant le temps du repas.

Présence d'arbitre à partir des 1/8^{ème} de finale.

Tout joueur ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cet individuel voire aux autres concours de palet à venir. Ce sont les gagnants qui remplissent la feuille de scores ! Les organisateurs ne reviennent pas en arrière et ne peuvent en aucun cas changer le score

HORAIRE : CHAMPIONNAT INDIVIDUEL FONTE

Validation des inscriptions à partir de 8 h 15 jusqu'à 8 h 45.

Début de la compétition 10 h.

4 parties qualificatives le matin

1^{ère} partie = 10 h

Chaque joueur peut déjeuner où il veut. Il y aura vente de sandwiches et grillades sur place toute la journée. Pas de repas prévues par les organisateurs.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte après 14h45.

Reprise 64^{ème} ou 32^{ème} = 15h

Finale prévue pour 20h